

BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL



Viticulture

Édition Limousin n°12

14 juin 2016









Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
Languedoc-Roussillon
Midi-Pyrénées
BP 22107 – 31321 CASTANET
TOLOSAN CX
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution ISSN en cours

A retenir



Abonnez vous aux éditions Midi-Pyrénées du BSV

www.bsv.mp.chambagri.fr

MILDIOU

La pression forte associée aux symptômes visibles et aux conditions climatiques incitent à une grande prudence.

Des contaminations peuvent se produire à chaque pluie.

BLACK-ROT BOTRYTIS

La période à risque est en cours et les conditions sont favorables

au champignon

OÏDIUM

La période de risque est en cours

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

- Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
- 2. Par dérogation, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, en dehors de la présence des abeilles, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence des abeilles".
- 3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
- 4. Afin d'assurer la pollinisation des cultures, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut veiller à informer le voisinage de la présence de ruches. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut éviter toute dérive lors des traitements phytosanitaires.

MÉTÉO

Prévisions du 15 au 20 juin 2016

Zone Corrèze	Mer	15	Jeu	16	Ven	17	Sam	18	Dim	19	Lun	20
Températures	13	21	13	20	11	22	12	20	13	21	13	24
Tendances												
Zone Hte Vienne	Mer	15	Jeu	16	Ven	17	Sam	18	Dim	19	Lun	20
Températures	13	21	13	20	11	22	12	20	13	21	13	24
Tendances												

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL VITICULTURE - Édition Limousin- N°12 DU 14 JUIN 2016 - Page 1/5











STADES PHENOLOGIQUES

Cépages	Corrèze				
Cab. S.	19-23				
Cab. F	24				
Merlot	23				
Chard.	23-25				
Sauv.	23				

Rappel des stades (Eichhorn et Lorenz):

19 : tout début de floraison 20 : 10-25% de floraison 22:50 % de floraison 23: pleine floraison 25 : fin floraison



Stade 19: début de floraison

Rg: Les stades indiqués concernent les parcelles ou rameaux non gelés.

MILDIOU (Plasmopara viticola)

- Situation au vignoble: De nouvelles taches apparaissent sur les parcelles antérieurement atteintes mais aussi sur de nouvelles parcelles : 10 à 20% des ceps sont concernés. Les symptômes sont surtout visibles sur les feuilles mais aussi sur quelques grappes. Globalement, les intensités d'attaques sont faibles. Les sorties sont en cours et vont encore se poursuivre.
- Données de la modélisation (Potentiel Système Stations d'Objat et Verneuil sur Vienne)

Situation de J-7 à J:

La pression est moyenne à forte. Sur le secteur de Verneuil, des contaminations de masse sont modélisées les 10 et 13 juin. Sur le secteur d'Objat, des contaminations de masse sont modélisées à chaque pluie de la semaine dernière (6, 7, 10 juin) ainsi que le 13 juin.

Les contaminations de la fin du mois de mai (28 mai - 1er juin) devraient être visibles ou en cours de sortie

Simulation de J à J+8 :

Le risque de contamination par le mildiou devrait continuer d'augmenter et devenir fort sur toute la zone. Sur les secteurs de Verneuil et d'Objat, des contaminations de masse sont modélisées à chaque pluie d'au moins 4 mm. Les contaminations pourraient être fortes.

Les taches issues des contaminations de la semaine dernière devraient être visibles autour des 17-23 juin

Évaluation du risque : Des symptômes frais sont visibles au vignoble. Au risque de nouvelles contaminations de masse (possibles dès 4 mm) s'ajoute le risque de repiquages, les voyants sont au rouge pour les épisodes pluvieux en cours.



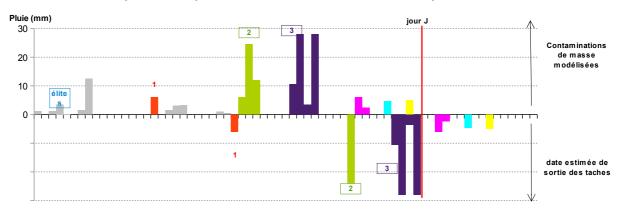








Mildiou : Synthèse des épisodes contaminants - Calculs au 13/06/2016 pour la zone Corrèze



Synthèse réalisée à partir des données de la modélisation et des suivis de parcelles du réseau de surveillance :

Les données de la modélisation permettent d'identifier les pluies contaminantes et les suivis en parcelles confirment les dates de sorties de taches.

La contamination de masse et la sortie des taches correspondante sont identifiées par une couleur et un numéro identiques La hauteur des histogrammes est proportionnelle à la hauteur de la pluie contaminante numéros encadrés = sortie de taches confirmées par les observations sur le réseau de surveillance

BLACK ROT (Guignardia bidwellii)

Situation au vignoble

On relève une augmentation des symptômes sur les parcelles déjà atteintes : 34% des ceps présentent des symptômes sur une parcelle de référence. Globalement, l'intensité de sdégât reste faible

Évaluation du risque: La réceptivité des grappes aux contaminations augmente fortement à partir de la floraison et jusqu'à la nouaison. Restez vigilants et surveillez l'évolution de la situation sanitaire dans vos parcelles. En présence de symptômes, la gestion de la maladie est de mise jusqu'à la fermeture et doit être associée à celle du mildiou et de l'oïdium.

OIDIUM (Uncinula necator)

Éléments de biologie

Compte-tenu de la présence des formes de conservation du champignon directement sur le bois, les contaminations primaires de l'année suivante peuvent se produire très tôt (dès le stade premières feuilles étalées). L'identification des premiers foyers est souvent trop tardive (lorsqu'elles sont visibles, les taches sont déjà au stade sporulant ce qui signifie que la contamination s'est opérée 2 à 3 semaines plus tôt).

• Situation au vignoble : On n'observe aucun symptôme sur feuille à ce jour.

Évaluation du risque: La période de sensibilité maximale qui débute à la pré-floraison (stade 17) est en cours. A partir de ce stade, un risque de contamination existe jusqu'à la fermeture de la grappe. De plus les conditions humides de cette semaine incitent à une grande vigilance.











Botrytis (Botrytis cinerea)

Situation au vignoble

Des symptômes sont visibles sur feuilles et grappes.

Lors des printemps pluvieux il est fréquent d'observer des symptômes de botrytis sur feuilles. Cette expression de symptômes sur feuilles ne présume en rien de la virulence du parasite sur grappes et ne constitue pas non plus de source d'inoculum.

Éléments de biologie

Les grappes peuvent être contaminées par le champignon dès la floraison. Celui-ci peut pénétrer à l'intérieur des jeunes grappes à la faveur des blessures faites par la chute des capuchons floraux. A ce moment là, le champignon peut rester latent jusqu'à la véraison, stade auquel les baies deviennent réceptives.



<u>Symptômes de botrytis sur feuille</u> - Photo IFV

Le développement du champignon est dépendant de nombreux facteurs :

- de la sensibilité variétale ;
- de la climatologie de la campagne ;
- du déroulement de la floraison. Les capuchons floraux et autres débris végétaux peuvent, par exemple, être colonisés par le champignon et rester emprisonnés dans la grappe. Ils pourront alors être à l'origine d'une attaque ultérieure sur les baies;
- de la prophylaxie mise en œuvre sur les parcelles. A savoir, :
 - la maîtrise de la vigueur,
 - l'aération des grappes et la création d'un microclimat défavorable au champignon,
 - la limitation des portes d'entrée par une bonne gestion du risque vers de grappe et oïdium.

<u>Évaluation du risque</u>: Une surveillance spécifique du botrytis ne se justifie que pour les situations sensibles : charge importante, entassement des grappes, ...

Les conditions actuelles (pluies journalières) ne sont pas favorables à une chute rapide des capuchons floraux et le botrytis peut s'installer dans les grappes.

${f V}$ ers de Grappe

Situation au vignoble : Cette semaine, aucune capture n'est recensée.

A titre d'information, le vol de G1 est terminé sur les vignobles de Midi-Pyrénées.

Évaluation du risque: Le risque est nul.











AUTRES OBSERVATIONS

• Cicadelle de la Flavescence dorée: L'arrêté de lutte obligatoire est disponible sur le site de la DRAAF ALPC: http://draaf.aquitaine-limousin-poitou-charentes.agriculture.gouv.fr/Departement-de-la-Correze

Le prochain BSV Vigne Limousin paraîtra le mardi 21 juin 2016

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, la Chambre Départementale d'Agriculture de Corrèze, la Cave Viticole de Branceilles (M.Perrinet) et le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze (M.Mage et M.Roche).

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL VITICULTURE - Édition Limousin - N°12 DU 14 JUIN 2016 - Page 5/5







